

**Séance du 9 JUILLET 2020 (18h00)**  
**Espace Montgolfier - DAVEZIEUX**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	54
Votants	:	55
Convocation et affichage	:	04/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Carlos ALEGRE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Nicole ARCHIER, Assia BAÏBEN, Stéphanie BARBATO-BARBE, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Cécilia FARRE, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophie LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Dominique MAZINGARBE, Catherine MICHALON, Richard MOLINA, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Pascal PAILHA, Agnès PEYRACHE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.  
Pouvoirs : Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND).

**CC-2020-167 - CONSTITUTION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

***Rapporteur : Monsieur Simon PLENET***

Annonay Rhône Agglo doit élire les membres du nouveau Bureau communautaire.

Vu les dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, selon lesquelles « *Le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.* »

Il est rappelé la délibération n°CC-2020-151 en date du 9 juillet 2020, fixant le nombre de Vice-présidents à 15 et les délibérations du n°CC-2020-152 à CC-2020-166 de la même séance, portant élection des vice-présidents dont la liste est indiquée ci-dessous :

1 <sup>er</sup> vice-président	Richard MOLINA
2 <sup>ème</sup> vice-présidente	Sylvie BONNET
3 <sup>ème</sup> vice-président	Yves FRAYSSE
4 <sup>ème</sup> vice-président	François CHAUVIN
5 <sup>ème</sup> vice-président	Laurent MARCE
6 <sup>ème</sup> vice-président	Antoine MARTINEZ
7 <sup>ème</sup> vice-président	Ronan PHILIPPE
8 <sup>ème</sup> vice-président	Denis SAUZE

9 <sup>ème</sup> vice-président	Christophe DELORD
10 <sup>ème</sup> vice-président	Gilles DUFAUD
11 <sup>ème</sup> vice-présidente	Sylvette DAVID
12 <sup>ème</sup> vice-président	Damien BAYLE
13 <sup>ème</sup> vice-président	Denis HONORE
14 <sup>ème</sup> vice-président	William PRIOLON
15 <sup>ème</sup> vice-président	Laurent TORGUE

Monsieur le Président précise que l'ensemble des vice-présidents sont membres de droit du Bureau communautaire et propose le principe selon lequel tous les maires des communes d'Annonay Rhône Agglo participent au Bureau communautaire, dès lors qu'ils sont conseillers communautaires, et que chaque commun membre doit être représentée au Bureau.

Dès lors que l'ensemble des maires sera conseillé communautaire et membre du Bureau communautaire, le Bureau communautaire se substituera à la conférence des maires prévues par l'article L.5211-11-3 du Code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Président propose les candidatures suivantes pour les membres du Bureau communautaire autres que les vice-présidents qui y siégeront également :

1 <sup>er</sup> vice-président	Richard MOLINA
2 <sup>ème</sup> vice-présidente	Sylvie BONNET
3 <sup>ème</sup> vice-président	Yves FRAYSSE
4 <sup>ème</sup> vice-président	François CHAUVIN
5 <sup>ème</sup> vice-président	Laurent MARCE
6 <sup>ème</sup> vice-président	Antoine MARTINEZ
7 <sup>ème</sup> vice-président	Ronan PHILIPPE
8 <sup>ème</sup> vice-président	Denis SAUZE
9 <sup>ème</sup> vice-président	Christophe DELORD
10 <sup>ème</sup> vice-président	Gilles DUFAUD
11 <sup>ème</sup> vice-présidente	Sylvette DAVID
12 <sup>ème</sup> vice-président	Damien BAYLE
13 <sup>ème</sup> vice-président	Denis HONORE
14 <sup>ème</sup> vice-président	William PRIOLON
15 <sup>ème</sup> vice-président	Laurent TORGUE

Maire de Bogy	Jean Yves BONNET
Maire de Brossainc	Christian MASSOLA
Maire de Colombier-le-Cardinal	Olivier DE LAGARDE
Maire de Saint-Clair	René SABATIER
Maire de Saint-Cyr	Martine OLLIVIER
Maire de Saint-Désirat	Thierry LERMET
Maire de Saint-Jacques-d'Attieux	Brigitte BOURRET
Maire de Saint-Julien-Vocance	Christian ARCHIER
Maire de Saint-Marcel-les-Annonay	Laurence DUMAS
Maire de Savas	Yves RULLIERE
Maire de Thorrenc	Christian FOREL
Maire de Vanosc	Dominique MAZINGARBE
Maire de Vernosc-les-annonay	Patrick OLAGNE
Maire de Vinzieux	Hugo BIOLLEY

Maire de Vocance	Virginie FERRAND
------------------	------------------

Aucune autre candidature n'est proposée.

**VU l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales,**

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin,

### DÉLIBÉRÉ

#### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**PROCLAME ÉLUS** membres du Bureau, après qu'il a été procédé aux formalités électives, les conseillers communautaires suivants, qui sont immédiatement installés dans leur fonction :

Président	Simon PLENET
1 <sup>er</sup> vice-président	Richard MOLINA
2 <sup>ème</sup> vice-présidente	Sylvie BONNET
3 <sup>ème</sup> vice-président	Yves FRAYSSE
4 <sup>ème</sup> vice-président	François CHAUVIN
5 <sup>ème</sup> vice-président	Laurent MARCE
6 <sup>ème</sup> vice-président	Antoine MARTINEZ
7 <sup>ème</sup> vice-président	Ronan PHILIPPE
8 <sup>ème</sup> vice-président	Denis SAUZE
9 <sup>ème</sup> vice-président	Christophe DELORD
10 <sup>ème</sup> vice-président	Gilles DUFAUD
11 <sup>ème</sup> vice-présidente	Sylvette DAVID
12 <sup>ème</sup> vice-président	Damien BAYLE
13 <sup>ème</sup> vice-président	Denis HONORE
14 <sup>ème</sup> vice-président	William PRIOLON
15 <sup>ème</sup> vice-président	Laurent TORGUE
Maire de Bogy	Jean Yves BONNET
Maire de Brossainc	Christian MASSOLA
Maire de Colombier-le-Cardinal	Olivier DE LAGARDE
Maire de Saint-Clair	René SABATIER
Maire de Saint-Cyr	Martine OLLIVIER
Maire de Saint-Désirat	Thierry LERMET
Maire de Saint-Jacques-d'Atticieux	Brigitte BOURRET
Maire de Saint-Julien-Vocance	Christian ARCHIER
Maire de Saint-Marcel-les-Annonay	Laurence DUMAS
Maire de Savas	Yves RULLIERE
Maire de Thorrenc	Christian FOREL
Maire de Vanosc	Dominique MAZINGARBE
Maire de Vernosc-les-annonay	Patrick OLAGNE
Maire de Vinzieux	Hugo BIOLLEY

Maire de Vocance	Virginie FERRAND
------------------	------------------

**PRECISE** que le Bureau, qui comprend l'ensemble des maires, se substituera à la conférence des maires prévue par l'article L5211-11-3 du Code général des collectivités territoriales,

**CHARGE** Monsieur le Président de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 15/07/20  
Affiché le : 17/07/20  
Transmis en sous-préfecture le : 17/07/20

